Aux membres de la CSSS-CN

Initiative parlementaire 24.454. Jost. Clarification du financement des soins palliatifs

7 janvier 2025

Chère Madame la Présidente,
Chère Madame la Conseillère nationale, cher Monsieur le Conseiller national,

Lors de la séance du 16/17 janvier 2025, votre Commission examinera l'initiative parlementaire 24.454 Clarification du financement des soins palliatifs. L'*Alliance pour un financement adéquat des soins palliatifs* vous recommande de donner suite à cette initiative parlementaire.

Le financement inadapté des soins palliatifs est devenu une préoccupation au plus tard depuis le déploiement, en 2009, de la stratégie nationale en matière de soins palliatifs. La Confédération n'ignore donc rien des problèmes de financement dans ce domaine depuis 16 ans. Faute de comblement des lacunes par le Conseil fédéral, la motion 20.4264 CSSS-CN Pour un financement adéquat des soins palliatifs a été déposée en 2020 et transmise au Parlement à l'été 2021.

Trois ans et demi après, cette motion attend toujours sa mise en application. Sur mandat de l'OFSP, deux études ont été menées. La première se concentre sur l'offre et la demande et la seconde sur le coût et le financement des soins palliatifs dans tous les domaines de prise en charge. Le Conseil fédéral reste muet sur les conclusions qu'il tire de ces études, sur les mesures qu'il pense prendre et sur le calendrier de mise en œuvre pour satisfaire à la motion. Des propositions concrètes de mise en œuvre sont sur la table depuis longtemps, notamment sous la forme d'un **document de synthèse**, remis à l'OFSP en novembre 2023 par l'*Alliance pour un financement adéquat des soins palliatifs*. Ce document n'a rien perdu de son actualité.

L'urgence de la question et la lenteur de la mise en œuvre de la motion 20.4264 a poussé un groupe de parlementaires, réunis autour du Conseiller national Marc Jost (Le Centre. PEV), à prendre les choses en main et à déposer l'initiative parlementaire 24.454 Clarification du

financement des soins palliatifs. Il s'agit d'une initiative largement soutenue, comme en témoignent les 51 signatures de conseillers nationaux de tous bords. Elle reprend les principales revendications du document de synthèse, dont la plus importante: **ancrage des soins palliatifs dans la LAMal et reconnaissance fondamentale des prestations correspondantes aux personnes en fin de vie comme relevant de l'AOS.** De cette condition essentielle découlent les autres mesures à mettre en œuvre au niveau de l'ordonnance et de négociations tarifaires se rapportant à:

a) rémunération appropriée des prestations de soins palliatifs généraux tout au long de la chaîne de prise en charge (ambulatoire, stationnaire et interfaces);
b) rémunération appropriée des soins palliatifs spécialisés stationnaires (unités/cliniques de soins palliatifs et hospices) et de ceux des équipes mobiles et ambulatoires.

Les soins palliatifs nous concernent toutes et tous, comme le montrent de nombreuses études. Une rémunération appropriée des prestations bio-psycho-socio-spirituelle des personnes en fin de vie et de leur entourage supprime les incitations inopportunes en matière de mesures coûteuses de médecine intensive sans bénéfice palliatif. Les soins palliatifs améliorent la qualité de vie des personnes en fin de vie tout en déchargeant les unités de soins aigus. Ils permettent ainsi de faire des économies dans l'ensemble du système.

Nous vous demandons donc de donner suite à l'initiative parlementaire 24.454 Jost pour ancrer les soins palliatifs dans la LAMal et reconnaître les prestations correspondantes comme relevant de la catégorie de prestations de l'AOS.

Nous vous remercions de prendre en compte nos arguments et nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Avec nos salutations les meilleures,

Anne-Geneviève Bütikofer Directrice **H+ Les Hôpitaux de Suisse**	Marianne Pfister Co-Directrice **Spitex Suisse**	Renate Gurtner Vontobel Directrice **palliative.ch**

Les organisations suivantes sont sollicitées pour une signature (par ordre alphabétique)

Alzheimer Suisse

ARTISET Fédération des prestataires de services pour personnes ayant besoin de soutien / CURAVIVA Association de branche des prestataires de services pour les personnes âgées

ASPS Association Spitex privée Suisse

DVHS Association des hospices suisses

H+ Les Hôpitaux de Suisse

Ligue suisse contre le cancer

mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse

palliative.ch – Société Suisse de Médecine et de Soins Palliatifs

senesuisse – Association d'établissements économiquement indépendants pour personnes âgées

Groupe Senevita

SPPA Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Agée

Spitex Schweiz / Aide et soins à domicile Suisse

CSA Conseil suisse des aînés